



Paraît le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance
Payable in advance

MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE

DE—OF

Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal
Official organ of the Corporation of the City of Montreal
CANADA

Deuxième année - No. 28
Second year

14 Août 1905
August

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Deliberations

des Commissions, etc

of Committees, etc

COMMISSION DES MARCHES

Compte-rendu de l'assemblée du 9 août

Sont présents: MM. les échevins Levy, président, Couture, Bumbray, Turner, Robillard, Paquin, Ricard.

—Soumise et lue une lettre de M. J. A. Brunette, locataire des étaux 27, 28, 29 et 30, dans le marché St-Antoine, demandant la permission de remettre ses étaux à la Ville.

—Une lettre de M. J. Viau, demandant à louer les étaux en question, aux conditions ordinaires.

—Une lettre de M. J. Venne, locataire de l'étal No 4, dans le marché Bonsecours, rue St-Paul, demandant la permission de remettre son étal à la Ville.

—Une lettre de M. Ovila Campeau, demandant à louer l'étal en question, à raison de \$2.00 par semaine, plus les arrérages de loyer.

Résolu: D'acquiescer à la demande de MM. Venne et Brunette, pour la remise de leurs étaux, à condition que ces messieurs soient tenus responsables du loyer jusqu'à l'expiration de leur bail, que les étaux en question soient immédiatement mis en location et que le Surintendant soit autorisé à les louer aux meilleures conditions possibles.

—Soumise une lettre de M. Karl Genser, locataire des étaux de boucher Nos 30 et 31, dans le marché St-Laurent, demandant la permission de remettre ses étaux à la Ville.

Résolu: Que les étaux en question soient mis en location.

—Soumise une lettre de M. G. Granger, demandant à louer l'étal de boucher lettre "C", dans le marché Bonsecours, à raison de \$2.50 par semaine, plus les arrérages de loyer dûs.

Accordée.

—Soumise une lettre de M. D. Roy, locataire de l'étal 22 dans le marché Bonsecours, rue St-Paul, demandant la permission de remettre son étal à la Ville.

—Une lettre de M. A. G. Monette, offrant \$2.00 par semaine pour la location de l'étal en question.

Résolu: D'acquiescer à la demande de ces messieurs.

—Soumise une lettre de M. M. Mergler demandant l'autorisation de transporter sa licence d'étal privé de boucher du No 1624 rue Ontario au No 298 rue Roy.

Résolu: D'acquiescer à cette demande, M. Mergler devant continuer, lui-même, le commerce à ce nouvel endroit.

—Soumise une lettre du Dr L. Laberge, médecin officier de santé, au sujet d'un réceptacle à détritrus placé au marché St-Jacques.

Résolu: De référer cette question au surintendant.

—Soumise et lue une réclamation de la compagnie "Montreal Light, Heat and Power", s'élevant à \$141.00 étant le pro-rata du service de la lumière électrique fournie au marché St-Jean-Baptiste, depuis le 16 décembre 1902 au 19 avril 1905, pour lampes additionnelles.

Résolu: De référer ce compte aux avocats de la Cité pour opinion, quant au paiement de cette réclamation.

—**Résolu:** Que M. le président, accompagné de M. l'échevin

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting held the 9th of August.

Present: Ald. Levy, chairman, Couture, Bumbray, Turner, Robillard, Paquin, Ricard.

—Submitted and read a letter from Mr. J. A. Brunette, tenant of stalls 27, 28, 29 and 30 in St. Antoine Market, asking permission to abandon his stalls.

—A letter from Mr. J. Viau, asking to rent the said stalls on the ordinary conditions.

—A letter from Mr. J. Venne, tenant of stall No. 4 in Bonsecours Market, St. Paul street, asking permission to abandon his stall.

—A letter from Mr. Ovila Campeau, asking to rent said stall, at \$2.00 per week, plus the arrears of rent.

Resolved: To grant the request of Messrs. Venne and Brunette, as to the abandonment of their stalls, provided they be held responsible for the rent until the end of their lease, that the said stalls be offered to let immediately and that the superintendent be authorized to rent them on the best possible conditions.

—Submitted a letter from Mr. Karl Genser, tenant of stalls Nos. 30 and 31 in St. Lawrence Market, asking permission to abandon his stalls.

Resolved: To offer said stalls to let.

—Submitted a letter from Mr. G. Granger, asking to rent the butcher stall letter "C", in Bonsecours Market, for \$2.50 per week, plus the arrears of rent due.

Granted.

—Submitted a letter from Mr. D. Roy, tenant of stall 22 in Bonsecours Market, St. Paul street, asking permission to abandon his stall.

—A letter from Mr. A. G. Monette, offering \$2.00 per week for the rent of said stall was read.

Resolved: To grant said request and accept said offer.

—Submitted a letter from Mr. M. Mergler, asking permission to transfer his private butcher's stall from No. 1624 Ontario street to No. 298 Roy street.

Resolved: To grant said request, Mr. Mergler being bound to continue himself to carry on business in his new premises.

—Submitted a letter from Dr. L. Laberge, Medical Health Officer, agent a refuse box placed at St. James Market.

Resolved: To refer the matter to the Superintendent.

—Submitted and read a claim from the Montreal Light, Heat and Power Co. amounting to \$141.00, the pro-rata for the electric lighting furnished to St. Jean-Baptiste Market, for additional lamps, from the 16th of December 1902 to the 19th of April 1905.

Resolved: To refer said account to the City attorneys for their opinion as to the payment of said claim.

—**Resolved:** That the chairman, with Ald. Bumbray, be